

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOUAME CONSTRUCTION » en abrégé « K C »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4  
GRAND CARREFOUR RUE CHEVALIER DE CLIEU, Lot 20,  
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOUAME CONSTRUCTION » en  
abrégé « K C »

Objet : GENIE CIVIL, TOUS TRAVAUX TELECOM ;  
INGENIERIE, BTP, EVENEMENTIEL, PUBLICITE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4  
GRAND CARREFOUR RUE CHEVALIER DE CLIEU, Lot 20, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOUAME KOUADIO CHARLES (GÉRANT), M

KOUAME JEAN SERGE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00612      du      30/01/2023      au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe      n°07680/GTCA/RC/2023 du 30/01/2023

